



Madame et Monsieur Daisy et René **Mury-Matthey**, à Clarens;
Monsieur et Madame Roland et Nena **Matthey-Blanco**, à Noville;
Monsieur et Madame Patrice et Cat **Mury**, à Wurenlingen AG;
Monsieur Steve **Mury** et sa compagne Céline, leur fils Michaël, à Blonay;
Madame et Monsieur Yannick et Pascal **Foschia-Matthey** et leur fille
Norah, à Villeneuve;
Laeticia et Romain et leur maman Chantal, à Riniken AG;
Madame Suzanne **Doutaz**, à Bulle;
Madame et Monsieur Josette et Pierre-Alain **Dumas**, à Montreux;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Agnès MATTHEY

Dite Mimi

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, marraine, parente et amie, survenu le samedi 25 janvier 2014, dans sa 93^e année.

L'incinération aura lieu le mercredi 29 janvier.

Recueillement à l'église catholique de Clarens à 14 heures 30.

Honneurs à la sortie de l'église.

Domicile de la famille: Mme Daisy Mury, avenue du Châtelard 12 à **Clarens**.

R.I.P.

Je suis allée rejoindre ceux que j'ai aimés.

De là-bas je veillerai sur ceux que j'aime.

Aimez-vous les uns les autres.

Mimi

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.